

## ADDENDUM 1

## COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

(résultant de la ScC-SC8)

## TITLE

UNEP/CMS/COP15/Doc.25.6.2

## RECOMMANDATIONS POUR LA COP15

Le Conseil scientifique recommande d'adopter les amendements à la résolution et les projets de décision avec les modifications spécifiées ci-dessous.

## COMMENTAIRES SUR DES SECTIONS SPÉCIFIQUES / Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DE RÉVISION DU TEXTE

Il est proposé de supprimer les paragraphes suivants dans le projet de résolution figurant à l'annexe 1 (pages 4 et 5) du document :

5. *Demande* aux États de l'aire de répartition d'envisager des mécanismes de coordination appropriés;
8. *Encourage en outre* les Parties à partager leurs expériences, leurs connaissances et leurs meilleures pratiques entre elles ;

Les amendements suivants sont proposés dans le préambule 2 du projet de résolution figurant à l'annexe 1 (page 4) du document :

*Préoccupée* par le déclin ~~continu~~ de la population d'anguilles d'Europe dans toute son aire de répartition et par la combinaison complexe de menaces, notamment les barrières à la migration, la surexploitation, le commerce illégal, les prises accessoires, la perte et la dégradation de l'habitat, la pollution, les infections parasitaires et les modifications des conditions océaniques,